



Sénégal
2011

www.africaneconomicoutlook.org/fr



Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

Sénégal

Vue d'ensemble

Après deux années marquées par les retombées de la crise financière internationale, l'économie du Sénégal a amorcé en 2010 une reprise sous le double effet de la relance de l'économie mondiale et des mesures prises par les autorités en faveur de l'activité économique nationale. De 2.2 % en 2009 le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) est estimé à 4.2 % en 2010 avec une projection de 4.5 % en 2011. Il sera fortement tributaire des résultats enregistrés dans les trois secteurs : primaire, secondaire et tertiaire, qui représentaient respectivement en 2010 14.7 %, 20.4 % et 64.9 % (y compris administration) du PIB.

L'analyse des indicateurs de base macroéconomiques en 2010 permet de percevoir le début de la reprise de l'économie sénégalaise. Le taux de croissance réel passe ainsi de 2.2 % en 2009 à 4.2 % en 2010 puis à 4.5 % en 2011 (prévisions). Le taux d'inflation annuel moyen (-1.0 % en 2009) s'est établi à 1.2 % en 2010. En 2011, l'inflation mesurée par le déflateur du PIB devrait s'établir à 3 % sous l'effet notamment du renchérissement du prix des produits énergétiques. L'évolution prévue du taux d'investissement mesuré par la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) est positive : 23.9 % en 2010 et 24.1 % en 2011 du PIB. Avec 18.9 % en 2010 le taux de la pression fiscale est également en conformité avec la norme des critères de convergence sous-régionaux (supérieur ou égal à 17 %).

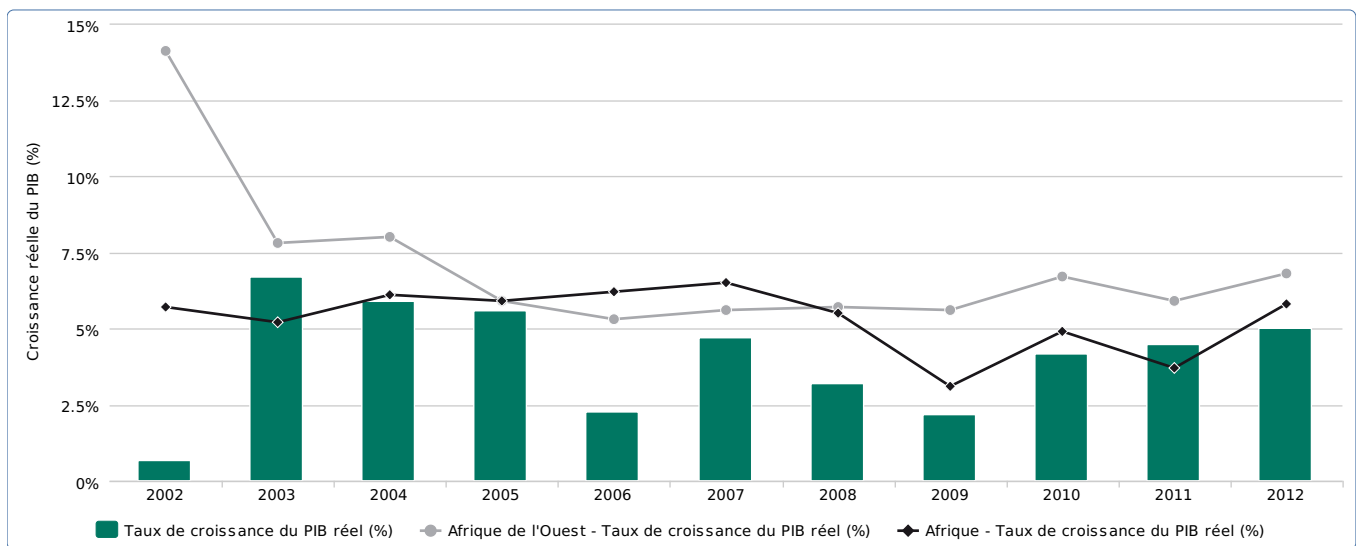
La position extérieure en 2009 et 2010 s'est traduite par une amélioration du déficit du compte courant (6.7 % du PIB en 2009 et 5.9 % du PIB en 2010 contre 14.2 % en 2008).

Un bon recouvrement des recettes, en hausse de 11 % par rapport à 2009, et une maîtrise de l'augmentation des dépenses publiques (7.1 %) ont caractérisé la politique budgétaire en 2010. Le déficit budgétaire global, dons compris a ainsi connu une amélioration de 0.4 point de pourcentage, passant de 4.9 % du PIB en 2009, à 4.5 % en 2010. En 2011, il est estimé à 5.8 % du PIB.

Depuis 2000, le Sénégal a engagé de nouveaux partenariats avec des pays émergents, en particulier la Chine, l'Inde et l'Iran. Les principales réalisations concernent les secteurs de la formation, des infrastructures et des transports.

L'année 2010 a connu des mouvements sociaux liés à des revendications pour un meilleur accès aux services de première nécessité, parfois à l'initiative de mouvements citoyens hors des partis politiques d'opposition. De nouveaux faits d'armes ont fait sept morts parmi les forces armées dans la région de la Casamance en décembre 2010. Des programmes de développement spécifiques sont mis en œuvre dans la région en vue d'un retour à la paix.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	2.2	4.2	4.5	5
Inflation IPC	-1.1	1.2	3	2.3
Balance budgétaire % PIB	-4.9	-4.5	-5.8	-6.3
Balance courante % PIB	-6.7	-5.9	-5.9	-10.3

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2010
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	16.8	16.6
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	-	-
dont agriculture	-	-
dont cultures vivrières	-	-
Mines et extraction	1.1	1.9
Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique	-	-
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	15	13.8
dont hydrocarbure	-	-
Electricité, gaz et eau	2.6	3.2
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	4.9	5.1
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	19.6	18.6
dont hôtels et restaurants	1	0.8
Transports, entreposages et communications	11.3	12.5
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	3.6	3.5
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	7.3	6.9
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	17.7	17.8
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415675>

Après la crise économique et financière mondiale des deux années précédentes, l'économie sénégalaise a commencé en 2010 à se redresser, en dépit de la crise dans le secteur de l'électricité, sous l'effet conjugué de la reprise internationale et des politiques économiques conduites par les autorités sénégalaises pour relancer l'activité. Signalons à ce titre les efforts entrepris par le gouvernement pour apurer la dette intérieure qui, en 2009, avait fortement affecté le secteur privé. L'embellie de l'activité économique en 2010 résulte principalement de l'amélioration des résultats enregistrés dans les principaux secteurs de l'économie.

Comptant pour 14.9 % du PIB en 2010, avec une projection de 14,7 % en 2011 et de 14,4 % en 2012, le secteur primaire s'est inscrit en hausse de 4.5 % en 2010 contre 10 % en 2009. Ce ralentissement s'explique par les résultats enregistrés dans l'agriculture et l'élevage. La contribution du secteur primaire au PIB en 2009 se répartit ainsi : 8 % pour l'agriculture, 4 % pour l'élevage et la chasse, 1.7 % pour la pêche, 1 % pour la sylviculture et l'exploitation forestière. Il reste vulnérable aux facteurs exogènes que sont les conditions climatiques et la volatilité des cours mondiaux des produits de base.

Les cultures industrielles ou d'exportation (surtout arachide et coton) ont connu une croissance de 5.4 % en 2010 avec des projections de 4.7 % et 4 % en 2011 et 2012. La production arachidière, qui était de 731 000 tonnes en 2009, est ainsi passée à 1 032 000 tonnes pour la campagne 2009/10 et a atteint en 2010/11 un niveau de 1 064 000 tonnes, soit une augmentation de 3 %.

La filière arachidière est toutefois en situation difficile du fait de la faiblesse des prix payés aux producteurs. Sur le terrain, la production est récoltée et livrée aux huiliers par les Opérateurs privés stockeurs (OPS) qui se chargent de trouver des financements auprès des banques. Le prix de l'arachide payé au producteur résulte de consultations entre les huiliers et le Comité national interprofessionnel de l'arachide (CNIA) regroupant les différents acteurs de la production. Pour la campagne 2009/10, le prix fixé par le CNIA se situait à 165 XOF (Franc CFA BCEAO) le kilo. Sur ce prix la subvention de l'État se chiffrait à 45 XOF le kilo.

La faiblesse du prix versé au producteur est soulignée par une étude récente réalisée par des agronomes selon laquelle le prix du kilo d'arachide bord champ pour la campagne 2009/10 aurait dû s'élever à 192 XOF, soit une perte de 27 XOF par kilo pour le producteur. Pour la campagne 2010/11 le prix fixé reste toujours de 165 XOF avec une subvention de l'État en baisse (15 XOF le kilo). A cette faiblesse du prix il faut ajouter le démarrage tardif de la campagne.

Les dysfonctionnements dans la commercialisation amènent les agriculteurs à céder leurs récoltes à des prix parfois inférieurs au prix de 165 XOF fixé (le kilo est vendu sur les marchés locaux à 90 XOF). En ce qui concerne le coton, une baisse de la production a été enregistrée durant la campagne 2009/10 par rapport à 2008/09, passant de 26 256 tonnes à 18 500 tonnes. Des baisses de 71 % pour le manioc, de 31 % pour le niébé et de 38 % pour le sésame ont d'autre part été enregistrées durant la campagne 2008/09. Au cours de la campagne 2010/11, le recul de la production de manioc, de niébé et de sésame s'est poursuivi (respectivement -18.1 %, -17.5 % et -91 %). Toutefois, la production de coton a enregistré un redressement, avec une hausse de 26 % par rapport à la campagne 2009/10.

Concernant l'horticulture, la production de fruits a augmenté de 11 % en 2009, celle de légumes de 8.3 %. A travers le plan dit « horte », le Sénégal a mis en œuvre une politique visant à faire passer les exportations de 35 000 tonnes en 2010 à 50 000 tonnes en 2012 puis à 75 000 tonnes en 2015. La contribution de l'élevage au PIB, qui était de 4 % en 2009, s'est confortée de 0.2 point de pourcentage en 2010 et devrait rester stable en 2011. En 2010, il a connu une croissance de 3.7 %, avec une progression de la production laitière de 5 %, et de l'aviculture de 4 %. Les bons résultats de la production laitière remontent à 2009, avec 166.7 millions de litres soit un taux de réalisation de 100 % par rapport aux prévisions. Ils s'expliquent par une politique adéquate d'insémination artificielle et le développement des fermes laitières périurbaines.

Pour 2011 et 2012, sont prévus pour l'élevage des taux de croissance de 3.5 % et 3.8 %. Le secteur de la pêche pour sa part s'est conforté de 10 % en 2010 contre 2.6 % en 2009. Les projections pour 2011 et 2012 donnent respectivement des hausses de 2.1 % et 2.3 %.

S'agissant du secteur secondaire, la reprise entamée en 2009 ne s'est pas poursuivie en 2010 en raison notamment de la détérioration du climat des affaires imputable en grande partie aux difficultés du secteur énergétique. La croissance est estimée à 2.9 % en 2010 (contre 4.8 % en 2009) avec des projections de 5.1 et 6 % en 2011 et 2012. Cette tendance positive s'explique par l'évolution favorable de branches comme la fabrication des produits chimiques, le bâtiment et les travaux publics (BTP), les matériaux de construction et la métallurgie.

Après une baisse de 18.1 % en 2008 la fabrication de produits chimiques s'est revigorée en 2009 (15.3 %) et en 2010 (5 %). Ce bon résultat s'explique par la redynamisation des activités au niveau des Industries chimiques du Sénégal (ICS) à la suite de la recapitalisation intervenue en 2008 avec une prise de participation de 85 % de cette société par l'Indian Farmers Fertiliser Cooperative Limited (IFFCO). Le taux de croissance de la production

d'acide phosphorique, une des principales activités des ICS, enregistrerait ainsi une progression de 10.3 % en 2010.

Après une contreperformance en 2009 qui s'est traduite par une baisse de l'activité de 4.4 %, le BTP s'est redressé en 2010 avec une hausse de 5.8 % et des projections optimistes pour 2011 (7 %) et 2012 (7.5 %). A la base de la reprise en 2010, on peut mentionner la poursuite de la construction de l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio, de l'aéroport international Blaise Diagne et surtout la mise en œuvre du programme prioritaire quinquennal d'infrastructures routières 2010-2015 d'un montant de 1 600 milliards XOF.

Ce regain d'activités dans le BTP a permis de bons résultats pour les matériaux de construction. De surcroît, la demande extérieure en ciment a connu une augmentation substantielle en 2010 avec une croissance des exportations de 50.6 % par rapport à 2009. Cette même tendance à la hausse est observée pour la métallurgie qui enregistre une progression de son activité de 22.7 % en 2010 après une chute de 0.4 % en 2009, bénéficiant elle aussi de la reprise dans le BTP.

Les industries extractives enregistrent une hausse de 6.8 % en 2010 après le boom exceptionnel de 54.9 % en 2009 ayant résulté du développement de l'extraction de phosphates pour accompagner la montée en puissance de la fabrication des produits chimiques. Les industries extractives ont été également stimulées par la mise sur pied de la Société d'étude et de réalisation des phosphates de Matam (SERPM) qui, pour des besoins de la réussite de la Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance (GOANA 1), a produit au démarrage, en 2008, 20 000 tonnes de phosphates naturels ensachés. Cette production a été portée en 2009 à 25 000 tonnes (GOANA 2). Pour 2010, la SERPM a engagé l'élaboration et la production d'un engrais composé et granulé de qualité conformément aux recommandations du ministère de l'Agriculture en vue de la satisfaction des besoins spécifiques de l'agriculture sénégalaise pour mener à bien la GOANA 3.

Dans le sous-secteur stratégique de l'énergie, la croissance s'est établie à 5,4 % reflétant la progression à la hausse de la production d'eau de 5,2 % et de celle des fournisseurs en électricité de la Senelec (dont la GTI) de 35 %. La production de la Senelec s'est, pour sa part, contractée de 4,5 % sous l'effet de la vétusté du parc de production conjuguée aux difficultés de trésorerie de l'entreprise. Sur la période 2008/09 l'État a injecté 139 milliards XOF pour la recapitalisation de la Société nationale d'énergie électrique (Senelec) et 140 milliards XOF pour le maintien de la stabilité des prix. Ces efforts réels n'ont pas empêché le recours aux délestages fréquents qui plombent l'activité économique du pays. La situation a même atteint un pic critique en juillet 2010 avec l'utilisation d'un fuel frelaté qui a paralysé plusieurs machines du réseau de distribution. Les nombreuses coupures d'électricité ont provoqué des manifestations dans la banlieue de Dakar et dans plusieurs villes de l'intérieur du pays. Pour résoudre définitivement le problème de l'électricité au Sénégal, le Gouvernement a mis en place un plan d'urgence baptisé « Plan TAKKAL » dont l'exécution devrait s'étaler sur la période 2011-2015.

Dans le sous-secteur du raffinage du pétrole, l'activité en 2009 et en 2010 a connu une baisse, respectivement de 16.2 et 13.8 %. Elle trouve son explication dans les problèmes rencontrés par la Société africaine de raffinage (SAR) : volatilité des prix à l'international, faible capacité de stockage, défaillances dans la logistique de réception et de déchargement dans le port de Dakar.

La transformation et la conservation de viandes et poissons ont également été en recul en 2010 (-8.7 %) en raison de l'arrêt de l'exploitation de certaines entreprises qui ne satisfaisaient pas aux normes sanitaires et phytosanitaires imposées par les pays européens. Enfin l'égrenage de coton et la fabrication de textile ont également connu une chute d'activité en 2010 (-26.2 %) après -5.7 % en 2008 et -1.1 % en 2009. Pour la période 2009/2010, la baisse s'explique par la chute drastique de la production de coton, la fraude et la contrebande. Au total, la part du secteur secondaire dans le PIB, de 20.4 % en 2009 est passée à 20.8 % en 2010. Selon les projections elle s'établira à 21.4 % en 2011 et à 21.9 % en 2012.

Pour le secteur tertiaire, une reprise a été enregistrée en 2010 après le ralentissement observé en 2009. (Plus 4.9 % contre 0.8 % en 2009 et 3.2 % en 2008.) Ce regain d'activité s'explique par la bonne tenue du commerce en 2010 qui progresserait de 4.1 % contre 2.2 % en 2009, malgré le ralentissement des activités commerciales (+1.4 % en 2010 contre 2.2 % en 2009) lié à la contraction des importations de 1,5 % en termes réels.

Parmi les branches ayant stimulé la croissance du tertiaire en 2010 on peut citer les sous-secteurs des postes et télécommunications (+9.3 % contre +2.3 % en 2009), des transports (+11.4 % contre -6.4 % en 2009), des services d'hébergement et de restauration (+14.2 % contre -6.9 % en 2009) et des services financiers (+13.4 % contre 0.9 % en 2009).

Concernant le sous-secteur des postes et télécommunications, il a bénéficié de la bonne tenue de la téléphonie mobile stimulée par les opérations de ventes au rabais des cartes téléphoniques souvent effectuées par les opérateurs.

Quant aux services d'hébergement et de restauration, ils ont tiré profit du redressement économique dans les

pays européens conjugué à l'organisation de grands événements à Dakar, notamment l'inauguration du Monument de la renaissance africaine et le Festival mondial des arts nègres (FESMAN).

Les dernières statistiques confirment l'importance du tertiaire dans l'économie sénégalaise. Toutefois, sa part dans le PIB, qui était de 46.8 % en 2009 se situe en 2010 à 46.2 %. Les projections donnent une stabilité en 2011 et un niveau de 46,1 % en 2012.

En 2010, la formation brute de capital fixe (FBCF) s'est redressée sensiblement avec un taux de croissance de 5.3 %. En 2009, elle s'était contractée de 7.4 % en raison d'une chute de 12.7 % de l'investissement privé, conséquence des retombées de la crise économique et financière internationale. En 2010, la hausse de la FBCF a concerné aussi bien le public que le privé grâce aux efforts importants du gouvernement pour apurer la dette intérieure mais aussi à la reprise économique qui s'est amorcée au plan mondial. Dans ces conditions, le taux d'investissement mesuré par la FBCF qui était à 23.7 % en 2009 est passé à 23.9 % en 2010.

La consommation finale est estimée à 92.4 % du PIB en 2010 contre 92.8 % en 2009. Corrélativement, le taux d'épargne intérieure progresse et passe de 7.2 % en 2009 à 7.6 % en 2010. Selon les projections, la consommation finale devrait représenter 90.7 % du PIB en 2011 et le taux d'épargne intérieure 9.3 %. En termes de croissance, la consommation finale en 2011 serait en hausse de 4.1 % contre 3.8 % en 2010. Cette tendance positive s'explique principalement par la consommation privée, dont le taux de croissance augmenterait, passant de 4.1 % à 4.3 % de 2010 à 2011. Au total la demande intérieure a augmenté en termes réels de 4.2 % en 2010 contre 0.7 % en 2009 reflétant ainsi la reprise de l'activité économique.

S'agissant de la demande extérieure, les importations en termes réels sont en baisse de 1.5 % en 2010 contre une hausse de 0.6 % en 2009. De même, la part des importations dans le PIB s'est resserrée, passant de 43.1 % en 2009 à 39.9 % en 2010. Pour 2011, cette part devrait être de 39.1 %.

Les exportations, en revanche, se sont inscrites en hausse : 7 % en 2010 contre 2.9 % en 2009, grâce aux ventes de ciment, de produits pétroliers et d'acides phosphoriques stimulés par la reprise des activités des ICS. La part des exportations dans le PIB enregistrent une légère hausse passant de 23.2 % en 2009 à 24.2 % en 2010.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Formation brute de capital	17.2	23.7	5.3	11.1	12.2	2.6	3.2	3.8
Publique	5.7	6.7	5	7	6	0.3	0.5	0.4
Privée	11.5	20.4	10.6	12.3	14	2.2	2.8	3.4
Consommation finale	93.2	92.8	3.8	4.1	2.6	2	2.1	2.3
Publique	13.3	14.2	1.5	1.7	2.5	0.2	0.2	0.3
Privée	80	78.6	4.1	4.3	2.7	1.8	1.9	2
Secteur externe	-10.4	-19.9	-	-	-	-0.4	-0.9	-1.1
Exportations	28.5	23.2	7	3.7	3.3	1.1	0.9	0.8
Importations	-39	-43.1	-1.5	4.2	4.6	-1.5	-1.7	-1.9
Taux de croissance du PIB réel	-	-	-	-	-	4.2	4.5	5

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416644>

Politiques macroéconomiques

Après les crises alimentaire et énergétique de 2008 puis la récession économique mondiale de 2009 qui ont fortement affecté son développement, l'économie du Sénégal a commencé à enregistrer en 2010 un regain de croissance sous l'effet de la reprise mondiale ainsi que de politiques macroéconomiques mieux ciblées.

Politique budgétaire

Les exercices budgétaires de ces dernières années étaient caractérisés par des dérapages importants et la persistance d'arriérés de paiement intérieurs envers le secteur privé. Pour faire face à ces imperfections, le gouvernement a mis en place en 2010 une politique budgétaire de prudence orientée vers la stimulation de la demande globale, la maîtrise des dépenses publiques et l'apurement de la dette intérieure. En octobre 2010, il a proclamé publiquement sa volonté de régler définitivement le reliquat des dépenses extrabudgétaires datant de 2008. Globalement, pour l'année 2010, les ressources budgétaires auraient cru de 13 % contre une chute de 2.6 % en 2009. Les dépenses publiques, de leur côté, seraient en hausse de 6.1 % contre 1.9 % en 2009.

Les ressources budgétaires pour l'année 2010 se sont chiffrées à 1245.7 milliards XOF contre 1 121.9 milliards en 2009, soit une augmentation en valeur absolue de 123.8 milliards, résultant surtout de l'amélioration de l'environnement interne. Pour 2010, les recettes fiscales se sont établies à 1199.4 milliards XOF contre 1 084.6 milliards en 2009, soit une croissance de 10.6 %.

L'augmentation des recettes fiscales a été favorisée par des réformes visant à un élargissement de l'assiette, à la modernisation des services fiscaux, mais aussi par la bonne tenue des impôts directs et indirects qui représentent, en 2010, respectivement 28.5 et 71.5 % des recettes fiscales. Les recettes non fiscales passent de 37.3 milliards XOF en 2009 à 46.3 milliards en 2010, soit une hausse de 24,1 %, principalement imputable à l'évolution positive très marquée des revenus du domaine consécutive à la mise en place d'une nouvelle réforme foncière. La part des recettes fiscales dans le PIB, au final, s'améliore et passe de 18 % en 2009 à 18.9 % en 2010.

En 2011, la pression fiscale devrait se situer à 19.1 % , soit largement au dessus du plancher communautaire de 17 %. Par ailleurs, les dépenses totales et prêts nets pour 2010 sont estimées à 1722.9 milliards XOF contre 1 608 milliards en 2008. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution positive, au nombre desquels figure la tendance à la hausse des dépenses d'investissement, des charges de personnel et des intérêts sur la dette extérieure. Les investissements globaux passent de 606.9 milliards XOF en 2009 à 738.3 milliards en 2010, soit une augmentation de 21.7 % liée aussi bien aux dépenses en capital financées sur ressources intérieures (en hausse de 67.2 milliards par rapport à 2008) qu'à celles financées sur ressources extérieures (en hausse de 64.2 milliards par rapport à 2009).

Au niveau des dépenses courantes on observe une hausse des dépenses de personnel de 7.7 % en 2010 et des charges des intérêts sur la dette de 27.7 %. Sur la dette extérieure les intérêts passent ainsi de 23.1 milliards XOF en 2009 à 34.8 milliards en 2010 sous l'effet du règlement de l'emprunt Eurobond réalisé en 2009. Par contre, les dépenses de fonctionnement ont baissé de 8.9 % en 2010. Au total, le déficit budgétaire global, dons compris, a connu une légère amélioration en passant de 4.9 % du PIB en 2009 à 4.5 % en 2010. En 2011, elle devrait se situer à 5.8 % du PIB.

En conclusion, sa situation budgétaire actuelle met le Sénégal en phase avec deux des trois critères de convergence de premiers rangs relatifs aux finances publiques édictés par l'UEMOA : l'encours de la dette publique totale rapportée au PIB nominal (norme : 70 %, le Sénégal est à 34.8 % en 2009, projection de 34.5 % en 2010) ; l'élimination des arriérés de paiement : le Sénégal est en conformité pour 2010.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes totales (avec dons)	19.5	22.8	21.7	22	23.1	22.2	21.4
Recettes fiscales	16.9	19.3	18.3	18.3	18.9	19.1	18.6
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-
Dons	1.7	2.4	2.3	3	2.6	2.2	2.1
Autres revenus	1	1.1	1.1	0.6	0.6	0.6	0.6
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	21	26.5	26.5	26.8	27.6	28	27.7
Dépenses courantes	13.7	16	16.4	16.7	17	17	16.5
Sans les intérêts	12.6	15.5	15.8	16	16.1	15.9	15.5
Salaires	5.4	6.1	5.8	6	5.9	5.6	5.4
Biens et services	3.6	4.4	4	5.6	6	6	6
Intérêts	1.1	0.5	0.6	0.8	0.9	1.1	0.9
Dépenses en capital	7.4	10.5	10	10.1	10.5	10.9	11.1
Solde primaire	-0.4	-3.2	-4.2	-4.1	-3.6	-4.7	-5.4
Solde global	-1.4	-3.8	-4.8	-4.9	-4.5	-5.8	-6.3

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417613>

Politique monétaire

Le Sénégal est membre de l'UEMOA qui regroupe huit pays : Sénégal, Bénin, Burkina, Togo, Mali, Guinée Bissau, Côte d'Ivoire, Niger. La marge de manœuvre des autorités gouvernementales est donc faible, la politique monétaire étant du ressort de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (BCEAO). Les liens étroits existant sur le plan monétaire entre la France et les États africains font que le franc XOF est lié à l'euro par un taux de change fixe (1 EUR = 655 9570 XOF).

Pour donner davantage d'autonomie à la politique monétaire, la BCEAO a créé en 2010 un Comité de politique monétaire (CPM) composé de 19 membres : le Gouverneur, les vices-gouverneurs, un membre nommé par chaque État, un représentant de la France et quatre personnalités venant de l'UEMOA, choisies en raison de leurs compétences dans les domaines monétaire, financier et économique. La première réunion du CPM a eu lieu au siège de la BCEAO à Dakar le 14 septembre 2010. Les missions du CPM sont de définir la politique monétaire et le choix des instruments d'intervention de la Banque centrale ainsi que de fixer l'objectif d'inflation.

En 2010, l'inflation au Sénégal mesurée par l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) s'est établie à 1.2 % reflétant notamment le renchérissement des prix des produits alimentaires (+4 %) et des produits énergétiques (+5.9 %)

En 2010, la situation des institutions monétaires fait apparaître une hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. En valeur, les avoirs extérieurs nets se chiffrent en 2010 à 987.9 milliards XOF contre 858.6 milliards XOF en 2009, un niveau qui permet de couvrir un peu plus de cinq mois et demi d'importations contre cinq mois en 2009. Le crédit intérieur en 2010 se caractérise par une hausse en valeur absolue de 249.5 milliards, passant de 1 603.6 milliards en 2009 à 1 853.1 milliards XOF en 2010. Cette évolution positive du crédit intérieur résulte, d'une part, d'une progression de 10.7 % des crédits à l'économie et, d'autre part, d'un

renforcement de 100.2 milliards de XOF de la position nette du gouvernement.

L'analyse des crédits à l'économie met en lumière une prédominance des crédits à court terme au détriment des crédits à moyen et long terme. Au premier semestre 2010, selon la Direction de la prévision économique, les crédits à court terme représentaient 63 % du total contre 33 % pour le moyen terme et 4 % pour le long terme. Cette configuration des crédits à l'économie pénalise l'investissement à long terme, un facteur fondamental pour une croissance économique soutenue. La répartition sectorielle des crédits à l'économie montre que le financement bancaire bénéficie à près de 43 % au commerce, à la restauration et à l'hébergement, davantage donc qu'au secteur primaire qui emploie 70 % de la population active. Dans ces conditions, les entreprises des secteurs secondaire et primaire, très dynamiques dans la création d'emplois et la lutte contre la pauvreté sont négligées. Par comparaison, ce ratio est proche de 100 % dans un pays comme la Tunisie, et dépasse même ce seuil dans d'autres États comme l'Afrique du Sud (145 %). Il est de 77 % au Maroc.

Position extérieure

La position extérieure s'est traduite en 2010 par une amélioration du compte courant imputable à celle de la balance commerciale. Le déficit du compte courant est estimé en 2010 à 5.9 % contre 6.7 % en 2009.

En valeur absolue, le déficit de la balance commerciale passe de 957.7 milliards en 2009 à 941.5 milliards en 2010, soit une amélioration de 16.2 milliards. Rapporté au PIB, le déficit de la balance commerciale passe de 15.9 % du PIB en 2009 à 14.8 %, la projection pour 2011 le situant à 14.4 %. La contraction du déficit en 2010 traduit une hausse des importations (40.5 milliards) inférieure à celle des exportations (56.8 milliards). En valeur relative, les exportations enregistrent, en 2010, une croissance de 5.7 % grâce surtout aux hausses des ventes de produits arachidières (40.7 %), de coton (70.5 %), d'acide phosphorique (64.1 %), de produits halieutiques (4.9 %) et de produits pétroliers (6.5 %).

L'évolution des exportations en 2010 s'explique par la bonne campagne agricole 2009/10 qui a vu la production arachidière dépasser le million de tonnes ainsi que par le redressement et la reprise des activités des ICS après la recapitalisation de 2008. Les importations s'inscrivent en hausse, passant de 1 947.8 milliards XOF en 2009 à 1 988.3 milliards en 2010, soit une croissance de 2.1 % imputable surtout à l'augmentation des achats de produits pétroliers (12.9 %). Les produits pétroliers comptent en 2010 pour 28.1 % dans les importations, suivis des biens d'équipement (25.5 %). Les produits alimentaires, qui occupaient la première place au début des années 2000, viennent en 2010 seulement en troisième position avec 21.4 %.

Pour leur part, les transferts courants nets passent de 695.6 milliards XOF en 2009 à 703.6 milliards XOF en 2010, soit une croissance de 1.1 % contre un recul de 7.8 % en 2009 témoignant de l'impact négatif de la crise économique et Financière internationale. Rapportés au PIB les transferts courants se détériorent 0,4 point de pourcentage : 11.5 % en 2009 et 11.1 % en 2010.

Le compte capital et d'opérations financières pour 2010 laisse apparaître un solde excédentaire de 503.7 milliards contre 496.8 milliards en 2009. Il permet ainsi de couvrir largement le déficit des transactions courantes en 2010.

L'initiative Pays pauvres très endettés (PPTTE) et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) ont permis de ramener la dette du Sénégal à un niveau plus acceptable. En février 2010, l'allègement de la dette au titre de l'IADM se chiffrait à 137 millions de dollars (USD). En 2010, l'encours de la dette publique est estimé à 2 188.6 milliards XOF contre 1 963.7 milliards en 2009 (+11.5 %). Rapportée au PIB, la dette publique est estimée à 34.5 % en 2010 contre 32.6 % en 2009, donc largement en dessous de la norme de 70 % inscrite dans le pacte de convergence de l'UEMOA. En 2010, la part de la dette extérieure dans le PIB est estimée à 27.5 % alors que la part de la dette intérieure représente 6.9 %. La projection pour 2011 situe la dette publique à 39.5 % du PIB.

Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

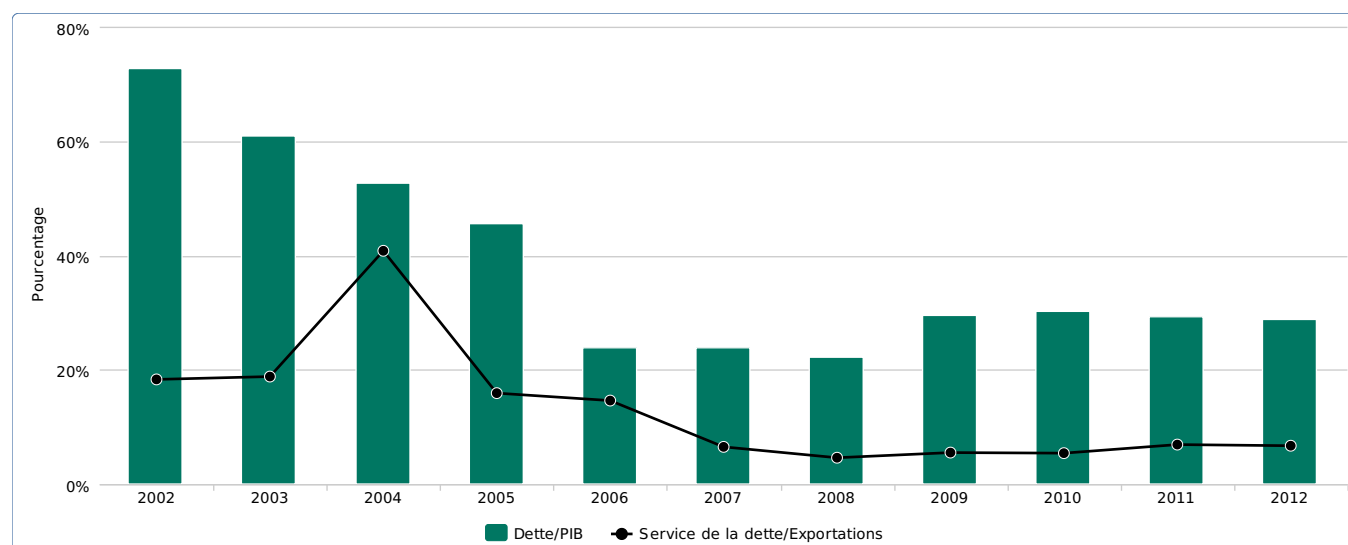
	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Balance commerciale	-10.1	-22	-25.6	-15.9	-14.8	-14.4	-20.4
Exportations de biens (f.o.b.)	20	14.8	16.6	15.8	16.7	16.8	16.5
Importations de biens (f.o.b.)	30.1	36.9	42.2	34.1	33.9	33.7	36.9
Services	-0.3	-0.3	-0.9	-0.7	-0.7	-0.5	-0.4
Revenu des facteurs	-2.4	-0.7	-0.4	-0.3	-0.4	-0.4	-0.4
Transferts courants	6.9	11.4	12.7	11.5	11.1	11.8	10.9
Solde des comptes courants	-5.9	-11.6	-14.2	-6.7	-5.9	-5.9	-10.3

Source : Données de la Banque centrale (BCEAO) et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932418582>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932412350>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Dans le classement *Doing Business* 2011 de la Banque mondiale le Sénégal perd une place par rapport à 2010, passant du 151^{ème} au 152^{ème} rang sur un total de 183 pays. Il lui est notamment demandé un effort dans le domaine du coût, jugé élevé, des transactions. Toutefois, le rapport 2011 fait aussi état de progrès notables.

Le Sénégal se situe ainsi au 25^{ème} rang pour l'amélioration du climat des affaires et les facilités d'obtention des permis de construire. C'est également l'un des rares pays non membre de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) à avoir réussi à mettre en place un guichet unique permettant de faciliter le démarrage rapide des entreprises. Des points positifs sont également soulignés dans le domaine des réformes du commerce transfrontalier. La mise en place d'une panoplie d'institutions en vue d'instaurer la bonne gouvernance est aussi mise au crédit du Sénégal, avec la Commission de lutte contre la non transparence, la corruption et la concussion, la Cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF), le pays étant par ailleurs un membre actif du Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent (GIABA).

Le système financier sénégalais est régi par les contraintes communautaires applicables aux huit États de l'UEMOA. Le gendarme de ce système financier est le Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPM) chargé de la surveillance des deux principales structures du marché que sont la BRVM et le Dépositaire central/Banque de règlement (DC/BR) qui a pour mission principale la promotion du marché financier. Le Sénégal occupe une place de choix dans le dispositif financier régional en raison du rôle prépondérant dévolu aux titres de la Société nationale de télécommunications (Sonatel) dans la capitalisation boursière.

Bien que très fluide, le système bancaire sénégalais rencontre des obstacles dans la distribution aux entreprises du crédit à moyen et long terme, en particulier le caractère informel des entreprises et l'asymétrie d'information pour la tenue d'une comptabilité correcte. La solution de ces deux problèmes est nécessaire pour surmonter la frilosité actuelle des banques.

Autres développements récents

Les autorités issues de l'alternance politique en 2000 ont lancé une série de réformes couvrant des domaines comme le secteur public, les infrastructures, l'environnement et l'agriculture.

Réforme du secteur public

La réforme de la décentralisation en cours depuis quelques années a été renforcée avec la mise sur pied, en collaboration avec les partenaires économiques et financiers, du Programme national de développement local (PNDL) dont la mission est d'intervenir à la base pour éradiquer la pauvreté. Le président de la République a d'autre part annoncé la mise en place d'une révolution verte dans le monde rural visant à résoudre certains problèmes comme le détournement des subventions par des « non paysans ». Le gouvernement veut, à cet effet, créer la Banque des agriculteurs du Sénégal (BAS) qui disposera d'un capital de 30 à 40 milliards XOF et permettra aux paysans sénégalais de chercher à régler eux-mêmes leurs problèmes. Pour mieux asseoir la révolution verte, le gouvernement envisage d'ailleurs de céder aux agriculteurs les parts de l'État dans la Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (CNCAS).

La dernière initiative gouvernementale dans ce domaine est la création d'une commission chargée de mener une réflexion sur « la provincialisation du pays » avec pour objectif l'instauration d'un nouveau mode de gouvernance locale et participative.

Au plan budgétaire, le gouvernement entend poursuivre son ambitieux programme de réformes visant à renforcer l'efficacité et la transparence. Pour ce faire il a pris une série de mesures dont la limitation des recours aux décrets d'avance, la nomination d'agents comptables spécifiques au niveau des établissements publics afin de réduire les dépenses extrabudgétaires, l'amélioration du fonctionnement du Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP) instauré en collaboration avec les bailleurs, la réforme de la cour des comptes pour qu'elle puisse juger annuellement les comptes publics.

Les infrastructures

Les pouvoirs publics ont très tôt affiché leur ferme volonté de développer le pays à travers un programme ambitieux d'infrastructures qu'ont illustré les travaux réalisés dans le cadre de l'Agence nationale de l'organisation de la conférence islamique (ANOCI) et terminés à la fin de 2009.

Toute une série de mesures ont également été prises pour améliorer le fonctionnement du secteur de l'énergie

: renforcement du programme de réduction des pertes non techniques au niveau de la Senelec, lutte contre la fraude, remise en service de la centrale GTI arrêtée pendant plusieurs mois.

Pour la fourniture de combustibles, les autorités ont entrepris d'accroître les capacités de stockage en vue d'un approvisionnement correct du marché. À cet effet un dépôt de stockage de produits pétroliers a été réalisé à Mbao (banlieue proche de Dakar) d'une capacité de 164 000 mètres cubes en collaboration avec une société privée, Diprom. A été créée la société Senstock au capital de 12.4 milliards XOF réparti entre Petrosen (46 %), Diprom (34 %) et la Société africaine de raffinage (SAR) (20 %).

La solution à la crise de la Senelec et aux délestages est désormais directement liée à l'accord de coopération que le ministre d'État Karim Wade a signée en décembre 2010 avec Electricité de France (EDF). Selon les termes de cet accord, la société française s'engage notamment à aider le Sénégal à renforcer la production et le rendement des équipements.

Gestion des ressources naturelles et environnement

Au chapitre des ressources naturelles et de la protection de l'environnement, le Sénégal est confronté à des difficultés telles que la faible pluviométrie ou des comportements humains inciviques (multiplication des feux de brousse et progression de la déforestation). La conjonction de ces fléaux a entraîné une dégradation des ressources forestières et des conditions d'existence des populations.

En dépit de ces obstacles, le Sénégal se rapproche de l'objectif 7 des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En 2010, 97 % des ménages urbains et 73.6 % des ménages en milieu rural ont accès à l'eau potable. En milieu rural l'objectif de 75 % fixé pour 2009 n'a donc pas été atteint. Pour l'accès à l'assainissement, le taux est de 63.6 % en milieu urbain et de 28.9 % en milieu rural, les objectifs pour 2015 étant respectivement de 78 et 59 %.

Ces statistiques traduisent les progrès importants réalisés par le Sénégal pour ces équipements : il se trouve déjà en conformité avec l'objectif OMD pour l'accès à l'eau potable en milieu urbain et très proche de la cible pour l'assainissement en milieu urbain. Dans ce dernier domaine les difficultés proviennent de l'opposition des populations de Cambérène à la mise en place, pour des raisons de santé publique, du projet financé par l'Union européenne (UE) en vue d'élargir l'exutoire de la station d'épuration située dans cette commune.

Réforme agricole

Le plan Retour vers l'agriculture (REVA), la GOANA (lancée en 2008) et la révolution verte constituent les dernières innovations en matière de réforme agricole. Elles ont entraîné un doublement de la production céréalière entre 2007 et 2009 comme de la production arachidière. Le foncier connaît également une série de réformes dans le but de rendre transparentes les transactions. L'État envisage à cet effet un inventaire de tous ses biens, bâtis et non bâtis, d'ici au milieu de 2011 qu'il s'engage à mettre régulièrement à jour.

Partenaires économiques émergents

Le partenariat entre le Sénégal et les donateurs assure le financement d'une bonne partie de l'économie. Depuis les années 2000, le Sénégal conclut des accords de coopération avec de nouveaux bailleurs dont les plus importants sont la Chine, l'Inde et l'Iran. La coopération avec ces pays émergents est aussi riche que diverse.

Sans grandes discussions ni divergences politiques la République populaire de Chine et le Sénégal ont signé le 25 octobre 2005 un accord pour la reprise de leurs relations diplomatiques. L'offensive chinoise se justifie par la position stratégique du Sénégal en Afrique et son rôle au sein des organisations internationales. Au carrefour de l'Europe, des Amériques et des pays africains le Sénégal apparaît comme un véritable « hub », permettant un accès assez facile à ces différents marchés. S'ajoute son rayonnement dans la sous-région, au sein du continent et au niveau international. Dans les enceintes comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cedeao), l'Union africaine (UA), le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) ou l'Organisation des Nations Unies (ONU) la voix du Sénégal est à la fois écoutée et respectée.

Les grands axes de cette coopération passent par le secteur de l'éducation : bourses pour les étudiants ; les infrastructures : construction de onze stades régionaux et réfection des stades Alassane Djigo de Pikine et Ely Manel Fall de Diourbel ; les transports : renforcement du parc automobile de l'administration sénégalaise, construction de l'autoroute à péage, de l'échangeur de la Patte d'Oie et du pont de Colobane. Représentant 20 % du total des conventions de prêts signées par le Sénégal en 2007, le partenariat avec la République populaire de Chine se distingue surtout dans le secteur du commerce avec une présence massive en 2010 des Chinois dans leur nouveau Chinatown qu'est devenue, dans la capitale sénégalaise, l'Allée Papa Gueye Fall, en prolongement de l'avenue Charles-De-Gaulle. Les principaux produits importés de Chine sont le thé, les produits chimiques organiques et inorganiques, les tissus artificiels et synthétiques, les chaussures, les tissus de coton imprimés, les pierres céramiques et veines, les fruits et légumes.

Sur la période 2000-2005, ces importations sont estimées à plus de 34.864 milliards XOF contre seulement environ 8 milliards pour les exportations, bien que le gouvernement chinois ait accordé un accès préférentiel à 440 produits d'origine sénégalaise, essentiellement des produits halieutiques, agricoles, miniers, chimiques, les cuirs et peaux, du bois, du coton, du textile et des vêtements, des produits de la bijouterie et d'artisanat. La coopération en matière de technologies de l'information et de la communication intéresse le Sénégal dans sa politique de lutte contre le retard numérique. Les deux pays ont signé un accord de financement à hauteur de 55 milliards pour le projet E-gouvernement comprenant l'extension de l'intranet gouvernemental aux ambassades, consulats, préfectures et sous-préfectures ainsi que la construction et le développement d'un réseau de télé-médecine et de télé-enseignement à Dakar. Par ailleurs, le Conseil économique et social de la République populaire de Chine a offert un important lot de matériel informatique à l'ex-Conseil de la République pour les affaires économiques et sociales du Sénégal (CRAES) devenu le Conseil économique et social.

L'Inde est le deuxième partenaire émergent du Sénégal. Dans le total des conventions signées la part de ses prêts est passée de 5 % en 2004 à environ 20 % en 2009. Également son deuxième partenaire commercial, l'Inde est engagée dans plusieurs projets dont celui développé par la société Tata en matière de montage des voitures. L'Inde a aussi contribué au redémarrage des ICS. Au terme de l'exercice 2008, le contrat commercial qui lie le Sénégal à IFFCO, principal client des ICS, et qui court jusqu'en 2012/2013, réserve toute la production à IFFCO, désormais propriétaire des ICS avec 85 % des actions, 15 % restant à l'État pour la seule production d'engrais. L'Inde est également engagée dans l'exploitation minière avec le groupe Arcelor Mittal.

Les deux pays entretiennent d'autre part une coopération fructueuse pour la formation des fonctionnaires en informatique. Le soutien de l'Inde au Sénégal se traduit aussi dans le domaine de la santé par une convention de financement, conclue avec la Banque indienne pour le commerce extérieur, d'un montant de 2.5 milliards XOF, pour l'équipement de centres assurant aux Sénégalais un meilleur accès aux soins. En matière d'éducation l'accent est mis sur la formation et le renforcement des capacités à travers un partenariat établi en 2010 entre l'Institut supérieur de management (ISM) de Dakar et l'Institut indien de commerce international. Depuis 2004, l'Inde a octroyé plus de 1 600 bourses et stages aux étudiants sénégalais.

Enfin, la direction du commerce extérieur estime à plus de 448 milliards XOF les transactions commerciales entre les deux pays. En 2010, 26.7 % des exportations sénégalaises sont destinées à l'Inde (estimation). L'Inde intervient aussi dans le domaine de l'électrification rurale. Le troisième partenaire émergent du Sénégal est la République islamique d'Iran. Le sommet de l'OCI en 2008 a donné l'occasion au Sénégal de concrétiser ses relations commerciales avec Téhéran. Un peu isolé au sein de la communauté islamique, l'Iran trouve dans une coopération active avec les pays membres du mouvement des non-alignés, comme le Sénégal, un moyen de consolider sa position sur l'échiquier mondial. Dans le domaine des transports la coopération s'est matérialisée avec une usine de montage du constructeur automobile Iran Khodro pour un montant de 80 millions USD. L'usine procède à l'assemblage de véhicules sous licence Peugeot et Mercedes-Benz. Le partenariat se traduit

aussi par la réalisation d'une raffinerie et d'une usine de pétrochimie en collaboration avec la Société sénégalaise de raffinerie (SAR). L'Iran a, d'autre part, réhabilité en 2008 plusieurs axes routiers à Dakar et dans sa banlieue et a construit la route à quatre voies Thiès-Touba. Au plan commercial, les exportations sénégalaises en direction de l'Iran se chiffraient à 20 millions XOF en 2007 contre des importations en provenance de l'Iran estimées à 12 milliards XOF. En 2010, dans la continuité d'une coopération dynamique, les deux pays ont signé des accords dans des domaines très spécifiques tels que les programmes d'autosuffisance alimentaire en riz, la création d'unités industrielles d'élevage de poulets, la promotion des équipements agricoles (usine de montage Sen Iran auto et chaîne de montage complète de tracteurs et camions) et le secteur de l'énergie (construction de la boucle électrique Tambacounda-Ziguinchor, installation d'une usine de fabrication de lampes à basse consommation énergétique).

Malgré l'importance des projets en jeu, le Sénégal a rappelé, en décembre 2010, son ambassadeur à Téhéran à la suite de la découverte d'un navire transportant 13 conteneurs remplis d'armes de diverses catégories, y compris des munitions pour armes lourdes, en provenance d'Iran et à destination de la Gambie. Ce navire a été intercepté par le Nigeria qui en a révélé le contenu devant le Conseil de sécurité des Nations Unies. La situation a continué à se tendre au point que le Sénégal décide à la fin février 2011 de rompre ses relations diplomatiques avec Téhéran.

La coopération que le Sénégal entretient avec ses trois partenaires émergents a pour cadre des conventions bilatérales faisant intervenir les directions des ministères de l'Economie et des Finances et des Affaires étrangères ainsi que les ambassades concernées. Ce partenariat fructueux du Sénégal avec ces pays émergents complète sa participation aux sommets Chine-Afrique, Inde-Afrique et de l'OCI en 2008.

Contexte politique

Au Sénégal, le Président de la République est élu au suffrage universel. Un système parlementaire bicaméral est en vigueur dans le pays depuis 2007 avec une Assemblée nationale de 150 membres et un Sénat de 100 membres. Un conseil économique et social de 80 membres vient d'être créé. Au pouvoir depuis 2000, réélu en 2007, Abdoulaye Wade est candidat à sa propre succession pour un troisième mandat en 2012. La constitution révisée par référendum en janvier 2001 limitant désormais à deux le nombre des mandats, les avis des constitutionnalistes sont partagés quant à la recevabilité de la candidature du Président sortant.

L'opposition concentre son attention sur la prochaine élection présidentielle et l'opportunité de présenter une candidature unique ou plurielle. Elle a délaissé de ce fait l'activité sur le terrain au profit de mouvements citoyens qui se sont multipliés en 2010. Parmi les animateurs de ces mouvements figurent aussi bien des politiques, des universitaires, des personnalités du monde culturel ou des chefs religieux : le chanteur Youssou N'dour, l'ancien ministre des Affaires étrangères Cheikh Tidiane Gadio, le professeur Amsatou Sow Sidibé, le marabout Serigne Mansour Sy Djamil, etc.

L'année 2010 a connu des mouvements sociaux liés à des revendications pour un meilleur accès aux services de première nécessité. Plusieurs manifestations populaires ont ainsi eu lieu à Dakar et dans sa banlieue, notamment contre les inondations et les coupures d'électricité.

De nouveaux faits d'armes ont fait sept morts parmi les forces armées dans la région de Casamance en décembre 2010. Des programmes de développement spécifiques sont mis en œuvre en vue d'un retour à la paix.

Contexte social et développement des ressources humaines

Dans la poursuite des OMD, le Sénégal est en passe de relever le défi de la scolarisation pour tous. Ainsi, le TBA (taux brut d'admission au CI) se situe aujourd'hui à 117.5 % pour une cible de 110.3 % en 2015, donc d'ores et déjà atteinte. Le TBS (taux brut de scolarisation), qui était de 80 % en 2008, serait proche actuellement de 95 % si on prend en compte l'enseignement de l'arabe. Le TAP (taux d'achèvement du primaire), qui était à 58.4 % en 2008, dépasse désormais les 60 %, mais reste faible par rapport à l'objectif de 90 % en 2015. Cette faiblesse résulte de la persistance de problèmes tels que les élèves quittant l'école, la malnutrition et la question récurrente des abris provisoires, même si des efforts considérables ont été accomplis ces dix dernières années dans la construction de nouvelles salles de classe, l'implantation d'écoles élémentaires, de collèges, de lycées et de centres universitaires régionaux sur l'ensemble du territoire national.

Dans l'enseignement moyen, le TBS à la fin 2009 s'établissait à 41.4 % pour un objectif de 54.5 % en 2015, celui des filles étant estimé à 38.5 % et celui des garçons à 44.1 %. Cette tendance souligne la réduction progressive des disparités de sexe dans l'accès à l'enseignement moyen.

Au regard des OMD le Sénégal connaît quelque retard en matière de santé à cause principalement des difficultés d'accès aux soins et des ruptures de stock de vaccins dans certaines zones rurales. Le taux de mortalité infanto-juvénile se situe aux alentours de 21 % dont 25 % de décès dans la période néonatale. Le taux élevé de la mortalité maternelle (401 décès pour 100 000 naissances en 2010) constitue un autre mauvais résultat.

En revanche, des progrès certains ont été obtenus en ce qui concerne la maîtrise de la prévalence du sida qui reste de 0.7 % (0.9 % pour les femmes et 0.4 % pour les hommes). Le coût des traitements par les antirétroviraux a été réduit de 90 %. L'année 2010 reste inférieure au seuil de 15 % fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Sur le front de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté plusieurs initiatives ont été prises par le président Wade depuis son accession au pouvoir en 2000. On peut citer l'Agence nationale pour l'emploi des jeunes (ANEJ), le Fonds national pour l'emploi des jeunes (FNPJ), l'Office pour l'emploi des jeunes dans la banlieue (OFEJBAN) et, en août 2010, le projet Jeunes dans les fermes agricoles (JFA) chargé d'installer 75 fermes à l'intérieur du pays au profit de 3 000 jeunes formés sur les techniques agricoles. En dépit de la variété de ces mesures gouvernementales, la lutte contre la pauvreté, qui touche une bonne partie de la population, continue d'être une des priorités de l'action gouvernementale.